

## Responsable des actions jeune public et scolaires

Composée de 6 salariés, l'association **Gros Plan** décline tout au long de l'année des actions d'éducation artistique et de diffusion du cinéma à destination de tous les publics. Parmi ses missions : coordination départementale des dispositifs scolaires, programmations en salle, projections et événements cinématographiques, organisation de deux festivals de cinéma [La Tête Ailleurs, le QIFF], organisation d'ateliers de pratique et de découverte du cinéma.

Le-la responsable jeune public sera chargé.e d'élaborer la politique d'éducation artistique en direction du public jeune, en accord avec le projet associatif et culturel de Gros Plan.

### Missions principales du poste :

- Coordonner sur le département les dispositifs *Maternelle au cinéma / Ecole et cinéma / Collège au cinéma / Toute la lumière sur les SEGPA* :
  - Élaboration de la programmation avec les autres partenaires
  - Organisation des formations des enseignant·e·s et des interventions pédagogiques
  - Relations avec les salles de cinéma et l'Éducation Nationale
  - Organisation et suivi logistique des dispositifs
- Concevoir un programme de films et d'actions annuelles autour du cinéma pour les jeunes spectateurs de 2 à 14 ans : organisation du festival *La Tête Ailleurs* à la Toussaint et de la programmation annuelle au cinéma Katorza.
- Mise en place de partenariats annuels et d'actions éducatives sur le temps scolaire et hors temps scolaire.

### Profil recherché :

- Formation Supérieure
- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un poste similaire
- Culture cinématographique et intérêt pour le cinéma jeune public
- Connaissance des associations et du réseau art et essai
- Goût du travail en équipe et qualités relationnelles
- Curiosité et initiative, capacité d'animation et appétence pour la médiation
- Autonomie et sens de l'organisation
- Capacités rédactionnelles et oratoires
- Des connaissances en technique audiovisuelle seront appréciées
- Permis B

### Conditions et modalités d'exercice :

- Lieu de travail : bureaux de l'association 50 rue des Réguaires 29000 Quimper / télétravail / déplacements sur la région et hors région.
- Temps de travail : temps plein annualisé / Travail ponctuel le week-end.
- Rémunération selon profil et expérience. Convention collective Eclat.

**Prise de poste souhaitée au 1<sup>er</sup> avril 2026**

**Date limite de candidature :** vendredi 23 janvier 2026. **Entretiens :** entre le 11 et le 13 février 2026

Envoyer CV et lettre de motivation à [contact@gros-plan.fr](mailto:contact@gros-plan.fr)